



HAL
open science

Maintenir, arrêter ou ne pas initier une activité sportive : étude de l'impact des confinements sur la pratique physique des étudiants en France

Cyriac Bouchet-Mayer, Éric Perera, Sylvain Ferez

► To cite this version:

Cyriac Bouchet-Mayer, Éric Perera, Sylvain Ferez. Maintenir, arrêter ou ne pas initier une activité sportive : étude de l'impact des confinements sur la pratique physique des étudiants en France. Pôle sud, 2022, Covid-19: l'apport des sciences sociales, 56, pp.31-42. 10.3917/psud.056.0031 . hal-03668441

HAL Id: hal-03668441

<https://hal.science/hal-03668441v1>

Submitted on 14 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maintenir, arrêter ou ne pas initier une activité sportive : étude de l'impact des confinements sur la pratique physique des étudiants en France.

Cyriac Bouchet-Mayer, Éric Perera, Sylvain Ferez

Mots clés : Confinement, Activités physiques, Sport, Étudiants, France

Résumé :

Cet article s'intéresse aux conditions du maintien, de l'arrêt ou de la non initiation de pratiques physiques et sportives par les étudiants français en période de confinement. Il s'appuie sur l'analyse des réponses de 585 étudiants d'universités, de domaines et de niveaux d'étude variés, à un questionnaire en ligne auto-administré de 58 questions, abordant les thèmes suivants : les caractéristiques sociodémographiques et socioprofessionnelles ; les conditions de logement pendant les deux premières périodes de confinement ; les adaptations consenties et les conditions de maintien des activités physiques et sportives pendant les périodes confinements.

L'article s'organise autour de l'analyse comparative des réponses à ce questionnaire par : 1) les étudiants qui ont maintenu une pratique en période de confinement, 2) ceux qui ont arrêté leur pratique, 3) ceux qui n'en pratiquaient pas avant et n'en ont pas commencé pendant. Cette analyse montre que le genre et l'origine sociale, expliquant habituellement les inégalités de pratique physiques n'apparaissent ici pas ou peu pertinentes. Le détachement par rapport au foyer parental, le domaine et le niveau d'étude et la transgression des mesures de confinement apparaissent centrales afin de comprendre le maintien, l'arrêt ou la non initiation de pratiques physiques en période de confinement.

Key words: Confinement, Physical activity, Sport, Students, France

Abstract:

This article examines the conditions under which French students maintain, stop or do not initiate physical activity and sports during a period of confinement. It is based on the analysis of the answers of 585 university students, from various fields and levels of study, to a 58-question self-administered online questionnaire, addressing the following themes: socio-demographic and socio-professional characteristics; housing conditions during the first two periods of confinement; the adaptations made and the conditions for maintaining physical and sports activities during the periods of confinement. The article is organized around the comparative analysis of the responses to this questionnaire by: 1) students who maintained a practice during periods of confinement, 2) those who stopped their practice, 3) those who did not practice before and did not start during. This analysis shows that gender and social origin, which usually explain inequalities in physical activity, are of little or no relevance here. The detachment from the parental home, the field and level of study and the transgression of the confinement measures appear to be central in order to understand the maintenance, the cessation or the non-initiation of physical activities during the confinement period.

1. Introduction

La pandémie mondiale de Covid-19 a modifié nos habitudes de vie. Chaque pays a géré la ou les vagues épidémiques par des mesures biopolitiques de confinement de ses habitants (Maci & Duboz, 2020). On entend par « confinement » une période d'obligation à l'isolement des individus dans leur logement afin de réduire les risques de contagion, de propagation et de mutation du virus. Leur durée et leur amplitude varie selon les pays et selon les périodes, avec des confinements plus ou moins stricts ou partiels, soumis ou non à des exceptions.

En France, le confinement a été déclaré à trois reprises par le gouvernement : du 17 mars au 11 mai 2020 (confinement total) ; du 30 octobre au 15 décembre 2020 (confinement partiel) et du 3 avril au 3 mai 2021 (confinement partiel). La répétition de cette mesure a contraint les français à des changements de leurs habitudes de vie. Certaines catégories de la population ont été plus marquées que d'autres. C'est le cas des étudiants qui, en plus d'être davantage concernés par des situations précaires (Desquiré, 2007), se sont fréquemment retrouvés isolés dans leur appartement avec internet et le téléphone comme unique moyen de conserver du lien social.

Selon la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), avant le confinement, 70% des 16-25 ans faisaient du sport au moins une fois par semaine¹.

Entretenir son corps est devenu un loisir aujourd'hui très prisé dans nos sociétés (Bessy, 1987), spontanément associé à la qualité de vie et au bien-être. En fait, Un renouvellement des formes de loisirs sportifs s'opère depuis les années 1970, articulant à la fois des logiques récréatives (Corneloup, 2011) et un souci du corps (Rauch, 1983). Cette double logique se retrouve dans les usages sportifs estudiantins, pour part associés à la pratique compétitive et pour part aux valeurs de l'hédonisme (Lacassagne et *al.*, 2006).

Parallèlement, après une courte phase d'inquiétude concernant la possibilité de transmettre le virus au cours de la pratique sportive au début de la pandémie, les pouvoirs publics ont rapidement incité à la pratique d'activité physique et sportives (APS) malgré le confinement (Ferez & Ruffié, 2020). Ces incitations s'inscrivent dans le prolongement des politiques publiques dites de « sport-santé », qui connaissent un essor considérable depuis le début du 21^{ème} siècle (Defrance et *al.*, 2021 ; Gasparini et Knobé, 2021). Elles construisent la conviction selon laquelle il convient de « bouger pour être sain » (Vieille Marchiset, 2019 ; Le Bihan et Collinet, 2016).

¹ Post du 04/01/2017 - La FAGE : <https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2017-01-04.fage-ucpa-etude-observatoire-pratiques-sportive-jeunes-16-25-ans.htm>

Plusieurs études depuis rapportent une diminution considérable de l'activité physique des étudiants (Lopez Valenciano et *al.*, 2021). Les difficultés à maintenir les activités physiques n'ont rien d'anecdotique ; particulièrement à un moment de l'existence où la prise de distance et d'indépendance à l'égard de la famille implique la construction « fragile » d'habitudes de vie (Gaviria, 2012). L'apprentissage de la vie autonome est marqué par une ambivalence entre le désir d'indépendance et de liberté d'un côté, et la crainte de l'isolement et de la solitude de l'autre. Il est l'occasion de redéfinir la nature et les formes des liens avec la famille. L'engagement/désengagement dans le sport s'inscrit alors dans des reconfigurations en rapport avec la construction de soi et de son autonomie.

Dans ce cadre marqué par la précarité et l'encouragement à la pratique, quels impacts les périodes de confinement ont-elles eu sur les activités physiques des étudiants ? Comment leurs situations individuelles et leurs contextes de vie ont-t-ils pesés sur leur engagement dans ces activités en période de confinement ?

Pour saisir ces logiques d'engagement/désengagement des étudiants dans les Activités physiques et sportives, un questionnaire de 58 questions a été diffusé en ligne entre avril et septembre 2021. Le temps de passation n'excédant 15 minutes, le questionnaire a été complété par 585 étudiants. 51 questions fermées visaient à renseigner les dispositions sociales et les environnements de vie des étudiants. 7 questions ouvertes portaient sur les motifs d'engagement/désengagement sportifs. Les résultats renseignent des informations sur le premier et le deuxième confinement.

Les étudiants du master Prévention, éducation pour la santé, activité physique (PESAP) de l'UFR STAPS de Montpellier se sont chargés de sa diffusion afin de privilégier la relation entre pairs, avec pour consigne d'obtenir un échantillon aussi varié que possible en matière de sexe, de type et de niveau de formation mais aussi d'université d'origine. Pour élargir le spectre des répondants, nous nous sommes rapprochés de l'association Contact (association des jeunes chercheurs de l'Académie de Montpellier) pour grossir l'échantillon des doctorants.

Les tableaux proposés dans la suite du texte ne présentent que les variables qui distinguent les trois populations d'étudiants comparées ; à savoir : 1) ceux qui ont maintenu une pratique en période de confinement, 2) ceux qui ont arrêté leur pratique pendant les périodes de confinements, 3) ceux qui n'en pratiquaient pas avant et n'en ont pas commencé pendant. Il s'agit d'identifier les éléments qui impactent la pratique physique en période de confinement.

2. Des « non-pratiquants » indépendants, citadins et respectueux des restrictions sanitaires.

Un premier groupe d'étudiants est identifié, celui des « non-pratiquants ». Ces derniers ne pratiquaient pas d'APS avant le confinement et n'en ont pas commencé pendant. Ce groupe représente 11.6% des répondants. Les femmes y sont davantage représentées et la moyenne d'âges y est d'un an plus importante que pour l'ensemble des répondants.

TABLEAU 1 : Comparaison des caractéristiques sociodémographique et socioprofessionnelles entre les étudiants qui ne pratiquaient pas avant le confinement et qui n'ont pas commencé pendant et l'ensemble des répondants								
Variables	Sexe Féminin	Moins 25ans	Vie en cohab.	Doc-torants	Sc. Hum. & sc. Exactes ²	STAPS	Revenus foyer inf. 2500€	Rev. Indiv. Sup. à 700 €
Non-pratiquants	47 69.1%	37 54.4%	17 25.0%	46 68.7%	24 50.0%	2 4.2%	35 52.2%	17 65.3%
Ensemble	384 65.6%	346 59.1%	176 30.1%	331 60.0%	141 35.8%	65 16.5%	252 44.5%	196 49.1%

Ces étudiants ont plus tendance à vivre seuls ou en couple qu'en colocation ou chez un membre de leur famille. Ils sont 16.1% à être mariés ou pacsés ce qui est le cas pour 10.9% de l'ensemble des répondants et sont proportionnellement deux fois plus à être parents. 50.0% de ces « non-pratiquants » suivent des formations en sciences exactes ou en sciences humaines, contre 35.8% de l'ensemble des répondants. À l'inverse les étudiants en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) sont particulièrement peu représentés.

Concernant les dimensions financières, les « non-pratiquants » sont 52.3% à déclarer que les revenus de leur foyer familial qui n'excède pas 2 500€, une proportion de 7 points supérieure à la population enquêtée. Parallèlement, la proportion de « non-pratiquants » dont les revenus mensuels individuels excèdent 700€ est 16 points au-dessus de celle de l'ensemble de l'échantillon étudié et se matérialise notamment par une proportion supérieure de contrat doctoraux. Les répondants « non-pratiquants » sont plus âgés, proportionnellement plus nombreux à être doctorant et financièrement indépendants de leurs parents.

² La dénomination de sciences exactes n'est en aucun cas à considérer dans une opposition à des sciences qui seraient considérées comme inexactes. Ce terme permet regrouper mathématiques, physique et chimie. Sciences humaines regroupe l'anthropologie, l'archéologie, les sciences politiques, théologiques, de l'éducation, la philosophie, la géographie, l'histoire, la psychologie et la sociologie. D'autres catégories de classification ont été utilisées dans le questionnaire mais n'apparaissaient pas pertinentes pour différencier les groupes étudiés.

TABLEAU 2 : Comparaison des conditions de logement lors des 1^{er} et 2nd confinements entre les étudiants qui ne pratiquaient pas avant le confinement et qui n'ont pas commencé pendant et l'ensemble des répondants.								
Variables	Vie en ville		Logement avec ext.		Superficie inf. à 50m ²		Parc à moins de 10 min	
	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}
Non-pratiquants	64 84.2%	56 83.7%	47 64.4%	36 52.9%	31 43.7%	32 44.4%	50 72.5%	54 79.4%
Ensemble	450 71.8%	445 77.5%	439 70.5%	325 55.5%	206 34.0%	272 44.7%	469 78.4%	457 79.1%

Lors des périodes de confinement, une part plus importante des « non-pratiquants » vie en ville, dans un logement sans espace extérieur, d'une superficie inférieure à 50m² et à plus de 10 minutes d'un parc ou lieu de promenade. La proportion de « non-pratiquants » ayant passé le premier confinement en ville est près de 13 points au-dessus de celle de la totalité des enquêtés. Toujours lors de ce 1^{er} confinement, la part des « non-pratiquants » disposant d'un logement avec un espace extérieur (jardin ou terrasse) est 6 points inférieure à l'ensemble des répondants. De même, un écart de plus de 9 points est observé concernant les personnes habitant dans plus de 50 m². Enfin, 72.5% des « non-pratiquants » déclarent habiter à moins de 10 minutes d'un parc ou lieu de promenade alors que c'est le cas de 78.4% de l'ensemble des répondants. Ces différences d'environnements de vie ont nécessairement eu un impact sur l'accès aux APS.

Lors du second confinement, les écarts de conditions de logement entre les « non-pratiquants » et le reste des répondants s'amenuisent. Entre les deux confinements on note une dégradation générale des conditions de logement, avec une augmentation de la proportion de personnes vivant en ville et ne disposant pas d'un espace extérieur, ainsi qu'une diminution des superficies des logements. Si les « non-pratiquants » n'échappent pas à cette dégradation, ils apparaissent moins impactés. Ainsi, lorsque la proportion de l'ensemble des enquêtés vivant en ville croit de 6 points entre les deux confinements, elle diminue légèrement pour les « non-pratiquants ». Lorsque la proportion globale de personnes disposant d'un espace extérieur (jardin ou terrasse) décroît de 15 points, elle ne diminue que de 11.5 points pour les « non-pratiquants ».

Ainsi, les écarts tendent à se réduire, comme pour la superficie des logements : alors que la proportion de personnes vivant dans une superficie de plus de 50 m² chute de 10 points parmi

l'ensemble des répondants entre les deux confinements, elle augmente parmi les « non-pratiquants ». Ces différents éléments contribuent à étayer l'hypothèse selon laquelle les « non-pratiquants » seraient plus indépendants de leurs parents et plus autonomes dans la conduite de leur vie. Ils sont ainsi, davantage restés dans leurs logements au premier confinement que l'ensemble des répondants, expliquant le faible effet de la dégradation globale des conditions de logement entre le 1^{er} et le 2nd confinement sur les « non-pratiquants ».

TABLEAU 3 : Comparaison des limitations de déplacement lors des 1^{er} et 2nd confinements entre les étudiants qui ne pratiquaient pas avant le confinement et qui n'ont pas commencé pendant, et l'ensemble des répondants.

Variables	Limitation des déplacements	Limitations appliquées aux deux confinements	Application pendant plus de 4 semaines
0 AP	66 97.1%	44 66.7%	50 68.5%
Ensemble	469 80.2%	289 61.6%	304 60.2%

Enfin, les « non-pratiquants » sont 97.1% à déclarer avoir respecté les mesures sanitaires liées aux limitations de déplacement contre 80.2% de l'ensemble des enquêtés. Parmi eux, 66.7% signalent avoir limité leurs déplacements lors des deux premiers confinements, ce qui n'est le cas que pour 61.6% de l'ensemble des répondants. C'est également la population qui affirme avoir appliqué les restrictions sanitaires le plus longtemps (plus de quatre semaines pour 68.5% d'entre eux contre 60.2% de l'ensemble des répondants).

3. Des « pratiquants arrêtés », semi-indépendants, citadins et respectueux des restrictions sanitaires.

Les « pratiquants arrêtés » déclarent avoir arrêté leur pratique physique pendant les périodes de confinement. Ils représentent 23.2% de l'échantillon étudié.

TABLEAU 4 : Comparaison des caractéristiques socio-démo et socio-pro entre les étudiants qui ont arrêté l'activité physique lors des périodes des confinement et l'ensemble des répondants.

Variables	Sexe masculin	Moins 25ans	Vie en cohab.	Doc-torant	Sc. Hum. & sc. Exactes	STAPS	Revenus foyer inf. 2500€	Rev. Indiv. sup à 700 €
Arrêt AP	53	73	33	89	43	8	67	57

	39.0%	53.7%	24.4%	69.0%	47.8%	8.9%	50.8%	62.6%
Ensemble	195 33.5%	346 59.1%	176 30.1%	331 60.0%	141 35.8%	65 16.5%	252 44.5%	196 49.1%

On note tout d'abord que 39% des « pratiquants arrêtés » sont des hommes, contre 33.5% pour l'ensemble de la population enquêtée. Ils sont en moyenne plus âgés, 53.7% d'entre eux ont moins de 25 ans, soit 6 points de moins que l'ensemble des répondants. Ils sont toutefois légèrement plus jeunes que les « non-pratiquants ». Comme ces derniers, les « pratiquants arrêtés » vivent davantage seuls ou en couple qu'en colocation ou cohabitation que le reste des répondants. Les ouvriers et ouvrières sont légèrement surreprésentés parmi leurs parents, tout comme le rattachement à des foyers aux revenus mensuels inférieurs à 2 500€. À l'échelle individuelle les « pratiquants arrêtés » sont toutefois 13 points plus nombreux que la population enquêtée à rapporter un revenu mensuel supérieur à 700 €.

De manière identique aux « non-pratiquants », les origines déclarées des revenus sont davantage liées à un contrat doctoral et moins à l'aide de la famille : 69% sont en doctorat contre 60% dans l'ensemble de la population étudiée. Les étudiants en sciences humaines et en sciences exactes sont surreprésentés dans ce groupe comme dans celui des « non-pratiquants », alors que les étudiants en STAPS sont sous-représentés. Enfin, les personnes résidant en Île-de-France, en PACA, en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Grand-Est et dans les villes de plus de 50 000 habitants sont plus représentées dans ce groupe que dans l'ensemble de la population enquêtée.

TABLEAU 5 : Comparaison des conditions de logement lors des 1^{er} et 2nd confinements entre les étudiants qui ont arrêté l'activité physique lors des périodes de confinement et l'ensemble des répondants.

Variables	Vie en ville		Logement avec ext.		Superficie inf. à 50m ²		Parc à moins de 10 min	
	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}
Arrêt AP	104 72.7%	113 83.7%	94 64.8%	62 47.3%	56 39.4%	70 50.0%	106 73.1%	100 73.5%
Ensemble	450 71.8%	445 77.5%	439 70.5%	325 55.5%	206 34.0%	272 44.7%	469 78.4%	457 79.1%

Les conditions de logement des « pratiquants arrêtés », suivent les mêmes tendances que celles des « non-pratiquants ». Ils vivent davantage en ville, dans des logements sans extérieur, dans des superficies inférieures à 50m² et ils sont globalement plus éloignés des parcs ou lieux de promenade que le reste des répondants. Si lors du 1^{er} confinement la

proportion de citadin est tout juste 1% supérieure, l'écart est plus important si l'on porte attention spécifiquement au milieu rural et centre-ville (sous catégories de réponse), on constate que la proportion de « pratiquants arrêtés » résidant en centre-ville est de 36.4% contre 33.5% pour l'ensemble des répondants, et respectivement de 15.3% contre 19.1% pour les personnes résidant en milieu rural. De manière générale, lors du 1^{er} confinement les écarts à l'ensemble des répondants sont moins marqués que pour les « non-pratiquants ». En revanche, les « pratiquants arrêtés » sont beaucoup plus sujets aux modifications de logement entre les deux confinements que les « non-pratiquants » et que la population générale, accroissant les écarts repérés par rapport à l'ensemble des répondants.

Ainsi, l'écart d'un point constaté de la proportion de personnes vivant en ville entre les « pratiquants arrêtés » et l'ensemble des répondants lors du premier confinement, s'accroît de 5 points au second. Une part plus importante de « pratiquants arrêtés » s'est déplacé de la campagne à la ville dans un contexte de progression d'ensemble de ces types de déplacement. De même, la proportion de personnes disposant d'un espace extérieur diminue de 15 points entre les deux confinements pour l'ensemble des répondants. Cette baisse s'élève à 18 points pour les « pratiquants arrêtés », accroissant ainsi l'écart avec les autres répondants. Le même phénomène est observable à propos de la baisse de la superficie des logements qui est plus importante pour les « pratiquants arrêtés ». Les « pratiquants arrêtés » se caractérisent donc par une forte dégradation de leurs conditions de logements entre les deux périodes de confinement, contrairement aux « non-pratiquants ».

TABLEAU 6 : Comparaison des limitations de déplacement lors des 1^{er} et 2nd confinements entre les étudiants qui ont arrêté l'activité physique lors des périodes de confinement et l'ensemble des répondants.			
Variables	Limitation des déplacement	Limitations appliquées aux deux confinements	Application pendant plus de 4 semaines
Arrêt AP	127 93.4%	87 68.5%	82 62.1%
Ensemble	469 80.2%	289 61.6%	304 60.2%

Enfin, les « pratiquants arrêtés » comprennent une proportion de personnes déclarant avoir respecté les limitations des déplacements de 13 points supérieure à l'ensemble des enquêtés. Les répondants qui déclarent avoir appliqué ces limitations lors des deux confinements et pendant plus de 4 semaines sont surreprésentés parmi eux. À l'image des « non-pratiquants », mais dans une proportion légèrement moindre, les individus qui ont arrêté leurs pratiques

sportives lors des périodes de confinement apparaissent beaucoup plus respectueuses des restrictions sanitaires que l'ensemble de la population étudiée.

4. Les « pratiquant.e.s » familialement dépendant, confortablement confinés et bravant les restrictions sanitaires

Une dernière catégorie émerge, celle des « pratiquants ». Elle rassemble des étudiants ayant maintenu des APS pendant le confinement, soit 65.1% de l'ensemble des répondants.

TABLEAU 7 : Comparaison des caractéristiques socio-démo et socio-pro entre les étudiants qui ont maintenu une activité physique lors des périodes de confinement et l'ensemble des répondants.

Variabes	Sexe féminin	Moins 25ans	Vie en coloc	Doc-torants	Sc. Hum. & sc. Exactes	STAPS	Revenus foyer inf. 2500€	Rev. Indiv. sup à 700 €
Pratiquants	254 66.7%	236 61.9%	126 33.1%	196 55.0%	74 28.9%	55 21.5%	150 40.9%	152 58.7%
Ensemble	384 65.6%	346 59.1%	176 30.1%	331 60.0%	141 35.8%	65 16.5%	252 44.5%	203 50.9%

Tout d'abord, les « pratiquants » sont à 66.7% des femmes et les moins de 25 ans sont plus représentés parmi eux que parmi l'ensemble des répondants de près de trois points. La médiane d'âge des répondants est de 24 ans pour les « pratiquants », contre 25 pour les « non-pratiquants », les « pratiquants arrêtés » et l'ensemble des répondants. Plus féminisés et plus jeunes, les « pratiquants » ont tendance à vivre moins seuls ou en couple et davantage en colocation, chez leurs parents ou en famille. 45.0% des pratiquants sont inscrits en Licence ou en Master, contre 40.0% de l'ensemble des enquêtés. Les étudiants en sciences humaines et en sciences exactes sont sous représentés de 7 points et ceux en STAPS surreprésentés de 5 points. Les enfants de catégories intellectuelles supérieures et de professions libérales sont très légèrement surreprésentés parmi les « pratiquants » et les enfants d'ouvriers sous-représentés. Ils sont 40.9% à se déclarer rattachés à un foyer dont les revenus mensuels sont inférieurs à 2 500 € contre 44.5% de l'ensemble des enquêtés. En revanche, sur le plan individuel, 58.7% déclarent des revenus inférieurs à 700 €, contre 50.9% de l'ensemble des répondants.

Ils sont davantage originaires de catégories sociales plus élevées que les deux groupes précédents, et plus souvent rattachés au foyer de leurs parents. Ainsi, leurs sources de revenus dépendent davantage de l'aide familiale ou d'emplois étudiants, et moins de revenus stables et plus conséquents – comme des contrats doctoraux. Enfin, les « pratiquants » résidant dans des communes de moins de 5 000 habitants sont surreprésentés et ceux vivant dans des villes de

plus de 300 000 habitants sous-représentés. Les répondants vivant dans les régions qui comportent les plus grandes métropoles (Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Grand-Est et PACA) sont sous-représentés parmi eux.

TABLEAU 8 : Comparaison des conditions de logement lors des 1^{er} et 2nd confinements entre les étudiants qui ont conservé une activité physique lors des périodes de confinement et l'ensemble des répondants.								
Variables	En ville		Logement avec ext.		Superficie inf. à 50m ²		Parc à moins de 10 min	
	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}
Confinement								
Pratiquants	282 69.1%	276 74.6%	298 73.6%	227 58.7%	119 30.4%	170 42.9%	313 81.5%	303 81.0%
Ensemble	450 71.8%	445 77.5%	439 70.5%	325 55.5%	206 34.0%	272 44.7%	469 78.4%	457 79.1%

Logiquement, les conditions de logement des « pratiquants » pendant les périodes de confinement sont moins urbaines et moins liées à des résidences ne présentant pas d'espace extérieur. L'écart d'environ 3 points par rapport à l'ensemble des répondants se maintient pour ces deux variables en dépit du mouvement général d'augmentation de la proportion de personnes résidant en ville dans des appartements sans extérieur entre le premier et le deuxième confinement. Si les « pratiquants » vivent, en moyenne, dans des logements plus grands que la population enquêtée dans son ensemble, la proportion d'entre eux résidant dans plus de 50m² chute de 12 points entre le premier et le deuxième confinement (soit une baisse de 3 points de plus que l'ensemble des répondants). Enfin, les « pratiquants » déclarent davantage que l'ensemble des répondants résider à moins de 10 minutes d'un parc ou d'un espace de promenade. Comparativement à l'ensemble des enquêtés, les « pratiquants » ont donc été davantage confinés hors des villes, dans des logements avec jardin, terrasse ou balcon, d'une superficie supérieure à 50m² et à proximité d'un parc ou d'un lieu de promenade. Autant de facteurs contextuelles favorables à la pratique d'activités physiques, notamment en extérieur.

TABLEAU 9 : Comparaison des limitations de déplacement lors des 1^{er} et 2nd confinements entre les étudiants qui ont conservé une activité physique lors des périodes de confinement et l'ensemble des répondants			
Variables	Limitation des déplacements	Limitations appliquées aux deux confinements	Application pendant plus de 4 semaines
Pratiquants	276 72.4%	158 57.3%	172 57.3%
Ensemble	469	289	304

	80.2%	61.6%	60.2%
--	-------	-------	-------

Seuls 72.4% des « pratiquants » déclarent avoir limité leurs déplacements contre 80.2% de l'ensemble des répondants ; soit plus de 20 points de moins que dans les deux groupes précédents. Parmi ceux qui déclarent avoir limité leurs déplacements, ils ne sont que 57.3% à l'avoir fait lors des deux confinements, contre 61.6% de l'ensemble des enquêtés et la proportion d'entre eux qui ont appliqué ces restrictions pendant plus de quatre semaines et de 3 points inférieure à celle de l'ensemble des enquêtés. Ainsi, les « pratiquants » sont globalement moins respectueux des restrictions sanitaires.

5. Conclusion : l'habitus sportif incline-t-il à la transgression des mesures sanitaires ?

Ce premier niveau d'analyse du questionnaire visait à comparer les étudiants « non-pratiquants » (c'est-à-dire ne pratiquant pas avant le confinement et n'ayant pas commencé pendant) aux « pratiquants arrêtés » (c'est-à-dire pratiquant avant le confinement et ayant arrêté cette pratique pendant) et aux « pratiquants » (c'est-à-dire ayant pratiqué pendant le confinement). La comparaison de ces sous-populations visait à identifier l'impact des périodes de confinement sur les pratiques physiques et sportives. La littérature rapporte habituellement des inégalités de pratique en fonction du genre, les hommes pratiquant plus souvent une activité physique que les femmes, de la classe, les personnes originaires de classes sociales favorisées pratiquant davantage que celles originaires de classes sociales défavorisées, et de l'âge, avec une baisse de pratique avec l'avancée en âge (Talleu, 2011). Ici, le genre et l'origine sociale ne semblent pas avoir d'effet marqués sur la pratique physique³.

Si les « pratiquants » sont proportionnellement plus nombreux à déclarer être rattachés à un foyer dont les revenus mensuels excèdent 2 500€, ce résultat est à nuancer. En effet, à l'échelle individuelle, les étudiants qui déclarent des revenus mensuels inférieurs à 700€ sont largement surreprésentés chez les « pratiquants » par rapport aux « non-pratiquants » et « pratiquants arrêtés ». Si pour les uns, le foyer mentionné est celui des parents, il s'agit pour les autres de leur foyer familial personnel. Ce plus grand détachement du foyer parental chez les « non-pratiquants » et les « pratiquants arrêtés » correspond plus fréquemment à une

³ La proportion de femmes parmi les « pratiquants » est en effet très proche, voire légèrement supérieure par rapport à la proportion de femmes ayant répondu au questionnaire. Parallèlement, la part des ouvriers est très légèrement supérieure parmi les « non-pratiquants » et les « pratiquants arrêtés », mais sans aucune commune mesure avec les écarts habituellement constatés dans la littérature.

installation en ville, dans un logement de superficie moindre, souvent sans espace extérieur et éloigné d'un lieu de promenade favorable à une activité en plein air. Ces deux groupes ont par ailleurs moins souvent changé de logement entre les confinements. Ainsi, les « non-pratiquants » et les « pratiquants arrêtés » disposent d'une plus grande indépendance et autonomie financière vis-à-vis de la famille, malgré des revenus qui restent modestes. Ils sont également plus âgés et beaucoup plus souvent doctorants que les « pratiquants » (15 points de plus).

Une première série de variables semble ainsi déterminante pour expliquer le maintien ou non des pratiques physiques en période de confinement : le rattachement/détachement du foyer parental, qui s'accroît avec l'avancée en âge, associé au niveau d'étude et d'autonomie financière. On peut ainsi formuler l'hypothèse que la conjugaison de l'avancée en âge, du niveau d'étude et de l'indépendance financière correspond à l'engagement dans des carrières étudiantes et professionnelles précaires et chronophages, marquées par la prise d'indépendance vis-à-vis des familles. Les « non-pratiquants » sont aussi plus souvent parents et davantage mariés ou pacsés que les « pratiquants ». Ces situations de responsabilités, qui peuvent se cumuler, compliquent le maintien des pratiques physiques, *a fortiori* en période de confinement.

Deuxièmement, les filières STAPS sont particulièrement représentées parmi les « pratiquants », les filières de sciences humaines et de sciences exactes étant plus présentes parmi les « non-pratiquants » et les « pratiquants arrêtés ». Plusieurs hypothèses explicatives sont envisageables, que le volet qualitatif de l'enquête permettra de tester. Les habitus sportifs, plus importants parmi les étudiants en STAPS que parmi ceux en sciences humaines et en sciences exactes, favorisent-ils le maintien des pratiques sportives chez ces derniers ? Les résultats produits jusqu'ici ne permettent pas de statuer sur cette hypothèse. Les étudiants en STAPS ayant répondu à l'enquête étant quasi exclusivement en licence et en master, alors que ceux en sciences humaines et en sciences exactes sont majoritairement en doctorat.

Enfin, la troisième série de variables qui démarquent les « non-pratiquants » et les « pratiquants arrêtés » des « pratiquants » est liée aux limitations des déplacements et au respect des restrictions sanitaires pendant les confinements. Les « pratiquants » ne sont que 72.4% à déclarer avoir limité leurs déplacements pendant le confinement contre 93.4% des « pratiquants arrêtés » et 97.1% des « non pratiquants ». Parmi les pratiquants qui déclarent avoir limité leurs déplacements, seuls 57.3% déclarent les avoir limités lors des deux confinements, soit 10 points de plus que les « non-pratiquants » et les « pratiquants arrêtés ».

Ce sont en outre les « pratiquants » qui déclarent avoir appliqué ces limitations le moins longtemps. On peut ainsi s'interroger sur le lien entre la transgression des mesures sanitaires et le maintien d'une pratique physique en période de confinement. L'indépendance vis-à-vis du foyer parental, la charge de travail croissante et les engagements familiaux personnels (plus fréquents chez les doctorants) dissuadent-ils d'enfreindre les règles sanitaires ? Rendent-ils plus attentifs à l'actualité et sensibles aux arguments épidémiques ?

Bibliographie :

Bessy Olivier (1987), « Les Salles de gymnastique. Un marché du corps et de la forme », *Esprit*, vol. 1, n°4, pp. 79-94.

Corneloup Jean (2011), « Sociologie des pratiques corporelles et plaisir en EPS », *Le Plaisir en ESP*, Paris, pp. 27-34.

Dequiré Anne-Françoise (2007), « Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance », *Pensée plurielle*, vol.1, n° 14, pp. 95-110.

Defrance Jacques, El Boujjoufi Taïeb., Hoibian Olivier, dir. (2021). *Le Sport au secours de la santé - Politiques de santé publique et activité physique : une sociohistoire, 1885- 2020*. Paris, Éditions du croquant.

Maci Enguerran & Duboz Priscilla (2020), « Epidémie de Covid-19 en France : Logiques biopolitiques d'un confinement », *Recherches & éducations*, juillet 2020/HS [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/8806>

Ferez Sylvain & Ruffié Stéphane (2020). « Sécurité sanitaire, processus éducatifs et illusion de contrôle des corps : la crise du covid-19 comme analyseur », *Recherches & éducations*, juillet 2020/HS [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/8848>

Gasparini William & Knobé Sandrine, dir. (2021). *Le Sport-santé. De l'action publique aux acteurs sociaux*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

Gaviria Sandra (2012), « La souffrance de l'autonomie. La première expérience de vie en solo des étudiants », *Agora débats/jeunesses*, vol.3, n°62, pp. 7 -17.

Lacassagne Marie-Françoise., Pizzio Léone, Jebrane Ahmed (2006). « La représentation sociale du sport : vision d'étudiants sportifs et non-sportifs. », *Mouvement & sport sciences*, vol.2, n°58, pp.117-134.

Le Bihan, G., Collinet, C., dir. (2016). « Activités physiques et santé », *Santé publique*, 2016/HS (S1).

Lopez Valenciano Alejandro, Suarez Igelsias David & Ayan Carlos (2021), « Impact of COVID-19 pandemic on University Students », *Frontiers in Psychology*, January 2021 [En ligne] URL : <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2020.624567/full>

Maci Enguerran & Duboz Prescilla 2020, « Épidémie de Covid-19 en France : Logiques biopolitiques d'un confinement », *Recherches & Éducatives*, Juillet 2020/HS [En ligne] URL : <https://journals.openedition.org/rechercheseducations/8806#quotation>

Rauch André (1983), *Le soucis du corps : histoire de l'hygiène en éducation physique*, Presses Universitaires de France, Paris.

Talleu Clotilde (2011), *Manuel de bonnes pratiques : L'accès des filles et des femmes aux pratiques sportives*, Conseil de l'Europe.

Vieille Marchiset Gilles (2019). *La Conversion des corps. Bouger pour être sain*. L'Harmattan, Paris.